

Diagnostic et rééducation

du TDC* ou dyspraxie chez l'enfant et l'adolescent



Plaquette issue des recommandations publiées par l'expertise collective de l'**Inserm** fin 2019 et réalisée par des membres de l'expertise, Sibylle **Gonzalez-Monge**, Caroline **Huron**, Michèle **Mazeau**, Laurence **Vaivre-Douret**.

À l'initiative de l'association



**DYSPRAXIE
FRANCE DYS**

www.dyspraxies.fr



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*TDC : Trouble Développementale de la Coordination

Le diagnostic de TDC*

Echanger sur l'histoire de l'enfant (anamnèse)

• **Signes d'appel** : maladresse précoce persistante et lenteur dans les gestes de la vie quotidienne (repas, toilette, habillage), les jeux (constructions, puzzles...), les dessins, l'apprentissage de l'écriture et les activités physiques.

Évaluer

- Par le psychomotricien et/ou l'ergothérapeute, s'il existe un déficit de coordination motrice à l'aide d'outils standardisés et normés.
- Jeune enfant : échelle développementale (DF-MOT).
- Enfant à partir de 5 ans : tests neurodéveloppementaux NP-MOT ou M-ABC2 avec inclusion 16^{ème} percentile et NP-MOT.
- L'évaluation doit être complétée : gestes séquentiels, mimés, imitation de gestes, gnosies tactiles digitales, visuomoteur, visuo-spatial/ visuo-constructif.
- Identifier un trouble associé de l'écriture (gestuel, lenteur...) /dysgraphie.

Evaluer les impacts sur la participation et les activités au quotidien en famille, à l'école et dans les loisirs.

Compléter le bilan de façon pluridisciplinaire

- **S'assurer que d'autres pathologies n'expliquent pas à elles seules les troubles observés** : trouble visuel, neuromoteur ou neuromusculaire, vestibulaire, du développement intellectuel, du spectre de l'autisme, syndrome d'Ehlers-Danlos...
- **Identifier les troubles cognitifs associés ou/et comorbidités** : de l'attention (TDAH), des fonctions exécutives, de la perception visuelle, du spectre de l'autisme, du langage...
- **Identifier des troubles de l'oculomotricité.**

Réaliser régulièrement un bilan de suivi centré sur les conséquences fonctionnelles du trouble entraînant un handicap



La rééducation du TDC*

Prévoir des séances courtes et rapprochées dans le temps

Objectifs

- Réduire les situations de handicap, orienter les rééducations sur les activités les plus pertinentes pour l'enfant.
- Permettre et faciliter la scolarité.
- Améliorer la qualité de vie quotidienne et la vie familiale.



Rééducation du graphisme

- Les séances de rééducation doivent comporter un travail sur les prérequis au graphisme et sur l'écriture elle-même.
- Lorsque l'écriture n'est pas suffisamment fonctionnelle (au regard des attendus pour l'âge et le niveau scolaire), des outils de compensation et des aménagements doivent être rapidement proposés à l'école.



Le médecin qui suit l'enfant coordonne le parcours de soins

Il oriente vers les professionnels et fait la synthèse des bilans d'ergothérapie, de psychomotricité et de neuropsychologie, mais aussi d'orthoptie, d'orthophonie...

Il pose le diagnostic.



Si l'enfant a moins de treize ans, il peut l'adresser vers les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO)* ou, si besoin (pour les troubles d'emblée très sévères, complexes ou résistants aux interventions thérapeutiques), vers un Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages.

Lorsqu'il y a des besoins de **compensations** (humaines, matérielles, financières), le médecin rédige le certificat médical du dossier MDPH détaillant toutes les difficultés de l'enfant (au domicile, à l'école, dans les loisirs, la vie sociale...).

Si l'enfant semble n'avoir besoin que d'**adaptations** scolaires et pédagogiques, le médecin constate les troubles ouvrant droit au Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP).

Il assure un suivi régulier et un réajustement des aides en fonction des besoins.

**<https://handicap.gouv.fr/autisme-et-troubles-du-neuro-developpement/plateformes-tnd>*



© 2021 illustrations : L. Segurier

DFD a pour but d'améliorer le parcours des personnes atteintes de TDC/Dyspraxie (ou suspectées de l'être) avec des troubles éventuellement associés. Elle accompagne et représente les familles, sensibilise les professionnels (scolarité, emploi, permis de conduire, loisirs, sport...).

L'association **DFD** est reconnue d'intérêt général et agréée par le ministère de l'Éducation nationale.